



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N° 2014-54 du 21 MAI 2014

**OBJET : REGIE INTERCOMMUNALE DES POMPES FUNEBRES -
désignation des représentants au sein du conseil
d'administration**

Rapporteur : M. le Président

Le 21 mai 2014 à 18 heures30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 14 mai 2014 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 (de la délibération n°2014-43 à la délibération n°2014-49 puis
de la délibération n°2014-51 à la délibération n°2014-66)
35 pour la délibération n°2014-50

Nombre de pouvoirs : 10

Votants : 46 (de la délibération n°2014-43 à la délibération n°2014-49 puis
de la délibération n°2014-51 à la délibération n°2014-66)
45 pour la délibération n°2014-50

Mme Anne-Marie FORGEOUX est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Yvon AIGUIER, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (s'est retirée pour la délibération n°2014-50), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir : Mme Catherine GUIGLI à Mme Renée PETELET
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL
M. Maurice DUFOUR à M. Eric PEYTHIEU
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA
M. Marc FORNESI à M. Guy HERMITTE
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Michel REYMOND
M. Michel ROUSSEAUX à Mme Catherine VALDENNAIRE
M. Philippe STOCKLI à M. Jean-Luc NEVEU
M. Olivier FONS à Mme Nicole MATHONNET

Vu les statuts de la régie intercommunale des pompes funèbres du 4 juillet 2012, et notamment l'article 4 ;

Vu l'avis favorable du bureau en date du 28 avril 2014 ;

Considérant que le conseil d'administration de la régie intercommunale des pompes funèbres est composé de 13 membres ;

Considérant que le Président de la CCB est membre de droit et que les 12 autres membres sont désignés par le conseil communautaire sur proposition du Président ;

Considérant les représentants de la CCB doivent détenir la majorité des sièges du CA, le reste des membres étant désignés parmi la population des communes adhérentes ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Désigne :
 - M. FARDELLA Alain, membre de droit
 - Mme MARCHELLO Marie
 - M. REY Daniel
 - M. SEVREZ Jean-Pierre
 - M. DU CHAFFAUT Gilles
 - M. FORNESI Marc
 - M. CHEVALIER Jean-Louis
 - Mme MEYZENC Magali
 - M. ASTIER Simon
 - M. DEMOULIN Jacques
 - M. AIMARD Thierry
 - Mme MATHONNET Nicole
 - M. ROUX Henry

en qualité de membres du conseil d'administration de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président



Alain FARDELLA.



Date affichage : 26 MAI 2014